

Compte rendu du Conseil Municipal de Vandeléville

Du vendredi 31 Juillet 2020

Présents : BLAUDEZ Marie-Christelle, MOREL Emeline, DELOFFRE Claude, NOBILI Philippe, DEVARENNE Grégoire, MAMPEY Jean Denis, HENRY Jacques, MUNSCH Frédéric,

Excusés :

M. Pascal FLEUROT ayant donné procuration à Mme BLAUDEZ Marie-Christelle

M. David FOMBARON ayant donné procuration à M. DEVARENNE Grégoire

M. Michel MARTIN ayant donné procuration à M. DELOFFRE Claude

Taux imposition 2020

Suite à la demande des impôts, le conseil a dû revoter les taux comme suit :

- Taxe foncière bâti : 15,87 %
- Taxe foncière non bâti : 25,03 %

Aides habitats 2020

A l'unanimité, le conseil après en avoir délibéré :

Financement des opérations :

Pour tous les types de subventions le principe de parité de financement est maintenu, à savoir :

- 10% commune
- 10 % communauté de communes

Montant de la part communale :

FACADES

- Façade (sous critères architecturaux) : **600 € de subvention communale.**
- Façade (sous conditions de revenus) : **600 € de subvention communale.**

TOITURES

- Toiture (sous critères architecturaux): **600 € de subvention communale.**
- Toiture (sous conditions de revenus): **600 € de subvention communale.**

ISOLATION

- Isolation des parois opaques : **500 € de subvention communale.**

MAINTIEN A DOMICILE

- Travaux simples : aide forfaitaire de **300 € de subvention communale.**
- Travaux lourds : aide forfaitaire de **500 € de subvention communale.**

VACANCE DES IMMEUBLES DEGRADÉS

- Lutte contre la vacance des immeubles dégradés : aide forfaitaire de **500 € minimum de la commune.**

Décision modificative régularisation budget eau

Monsieur le Maire fait part au conseil qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative pour régulariser le budget suite à la demande de la trésorière.

Il propose la décision modificative suivante :

Opération 104 : Borne à incendie

- Compte 2157 opération 104 – 3000 €
- Compte 2156 opération 104 + 3000 €

Opération 105 : Clôture protection des captages d'eau potable

- Compte 21531 -8500 €
- Compte 2158 +8500 €

Le conseil à l'unanimité cette décision modificative.

Contrat guichetière postale ROGER Renée

Monsieur le Maire fait part au conseil que Mme ROGER Renée a réalisé 6 ans de CDD en tant que guichetière de l'agence postale. Compte tenu qu'elle est arrivée au bout de ces échéances de contrats en CDD, il y a lieu de lui faire un contrat à durée indéterminée.

Le conseil, après en avoir délibéré :

- Accepte à l'unanimité de passer le contrat de Mme ROGER, guichetière de l'agence postale en CDI à partir du 01/09/2020.

Divers

Le conseil demande un devis pour poser un fer plat a l'avaloir du chemin menant à la tarpe suite à la chute d'un cycliste